D'UNE CATÉGORIE LEXICALE PRISÉE À UNE DITE MARGINALE : NÉOLOGIE, IDÉOPHONES ET ONOMATOPÉES DANS LES ROMANS DE SONY LABOU TANSI

DIABY Aïssata
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
ORCID : 0009-0002-2093-6765
daichat2011@yahoo.fr
OLILO Marie-Angèle
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

RÉSUMÉ

Cet article examine la création lexicale et l'usage des catégories dites «marginales» (idéophones, onomatopées) dans l'œuvre romanesque de Sony Labou Tansi. En rompant avec les dogmes du français normatif, l'écriture sonyenne déploie une poétique de la subversion où ces marginalités lexicales deviennent le ciment d'une esthétique de la démesure et de la contestation politique. En articulant la morphologie lexicale (Chomsky et Halle, 1973; Dubois, 2002), la pragmatique énonciative (Authier-Revuz, 1995; Armengaud, 2009) et la théorie des unités imitatives et phono-esthétiques (Kra et Manda, 2021; Zilberberg, 2006), cette recherche, adossée à une analyse qualitative d'un corpus de six romans de l'auteur, établit une typologie de ces formes et démontre que leur prolifération ne relève pas d'un simple jeu verbal gratuit, mais d'un acte de souveraineté énonciative.

Mots-clés: *Néologie, catégories marginales, discours rapporté, Sony Labou Tansi, esthétique du chaos.*

ABSTRACT

This article examines lexical creation and the use of so-called marginal categories (ideophones, onomatopoeias) in the novels of Sony Labou Tansi. Breaking away from the norms of standard French, Tansian writing deploys a poetics of subversion in which these lexical marginalities become the foundation of an aesthetics of excess and political contestation. Combining lexical morphology (Chomsky and Halle, 1973; Dubois, 2002), enunciative pragmatics (Authier-Revuz, 1995; Armengaud, 2009), and the theory of

imitative and phono-aesthetic units (Kra and Manda, 2021; Zilberberg, 2006), this research, grounded in a qualitative analysis of a corpus of six of the author's novels, establishes a typology of these forms and shows that their proliferation is not mere verbal play, but an act of enunciative sovereignty.
Keywords: *Neology, marginal categories, reported speech, Sony Labou Tansi, aesthetics of chaos.*

INTRODUCTION

En grammaire générale et en linguistique descriptive, le système des catégories s'articule traditionnellement entre les catégories principales de premier rang (syntagmes nominaux, syntagmes verbaux) et les parties du discours (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.). Cependant, à la périphérie de ces classes canoniques, subsiste un ensemble d'unités d'accès difficilement catégorisable: les idéophones, les onomatopées, les interjections etc.

Longtemps reléguées au rang de «catégories marginales» ou considérées comme des faits de «seconde zone dans la recherche linguistique» (Kra & Manda, 2021, p. 11), ces formes occupent pourtant une position névralgique dans la littérature africaine d'expression française, particulièrement dans l'œuvre de Sony Labou Tansi.

Chez l'écrivain congolais, la langue française cesse d'être un code immuable pour devenir une aire de jeu, d'expérimentation, de déconstruction et de réinvention. Comme le soulignait Georges Ngal, « Sony Labou Tansi donne toute la mesure de son imagination créatrice dans la création lexicale ». La présence massive des néologismes, des expressions phono-esthétiques et des onomatopées interroge les frontières de la norme.

Cette recherche pose ainsi la question centrale suivante: par quels mécanismes morphosyntaxiques et pragmatiques la création des catégories dites marginales se convertit-elle, chez Sony Labou Tansi, en un instrument de souveraineté énonciative?

Pour répondre à cette question, nous faisons appel à une double grille d'analyse:

De prime abord, la morphologie lexicale, donc la lexicologie (Chomsky & Halle, 1973; Dubois, 2002; Rey, 1976) permettra de disséquer les mécanismes formels de dérivation, de composition

péjorative et de surdétermination sémantique. S'ensuivent la pragmatique et la sociolinguistique (Armengaud, 2009; Authier-Revuz, 1995; Kra & Manda, 2021). Leur utilisation permettra de saisir la performance de ces actes de langage en contexte, la théâtralisation de l'oralité et la polyphonie dans le discours rapporté des personnages.

Sur le plan méthodologique, cette étude relève d'une analyse qualitative de corpus. Le corpus primaire est constitué de l'ensemble des six romans publiés par Sony Labou Tansi entre 1979 et 1995 (*La Vie et demie*, *L'État honteux*, *L'Anté-peuple*, *Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez*, *Les Yeux du volcan* et *Le Commencement des douleurs*), dont ont été extraites, par dépouillement systématique, les occurrences de néologismes, d'idéophones et d'onomatopées. La démarche analytique procède en trois temps : un temps de repérage et de relevé des unités lexicales marginales dans l'ensemble du corpus ; un temps de classification morphologique de ces unités selon les procédés de formation identifiés par la lexicologie générative (dérivation, composition, télescopage) ; un temps d'interprétation pragmatique et énonciative de leur fonctionnement en contexte de discours rapporté, à partir du cadre théorique exposé ci-après. Les occurrences retenues dans le corps de l'article ont été sélectionnées pour leur valeur illustrative et leur récurrence dans le corpus.

I. PRÉCISIONS NOTIONNELLES ET CADRAGE THÉORIQUE

Tableau 1. Système lexical sonyen: néologie et catégories «marginales»[1]

SYSTÈME LEXICAL SONYEN			
NÉOLOGIE EXPRESSIVE (Morphologie formelle et sémantique)		CATÉGORIES «MARGINALES» (Phono-esthétique et mimésis)	
Néologismes de dérivation (mocherie, blanconnerie)	«Tropicalités»: sémantique restreinte/contextuelle (match, bureau)	Idéophones: perception sensorielle, phono-esthèmes (tchaka-tchaka)	Onomatopées: imitation acoustique brute (tchaka-tchaka)

1. NÉOLOGIE : DE L'ÉCART DÉVIANT À LA DYNAMIQUE DE CRÉATION

Étymologiquement formée de *neos* (« nouveau ») et *logos* (« discours »), la néologie désigne l'ensemble des processus conduisant à l'apparition de nouvelles unités lexicales ou sémantiques dans une langue (Dubois, 2002). Le terme est ainsi en lien avec «ce qui a trait à l'innovation lexicale»[2]. Qui plus est, il renvoie aux étapes de formation de nouvelles unités lexicales d'une langue donnée.

Historiquement perçue avec suspicion — voire assimilée à un « abus » ou à une forme de « jargonaphasie », la néologie est réhabilitée par Bernard Quemada lorsqu'il rappelle qu'« une langue sans néologie est une langue morte». Cette innovation ou ce néologisme peut être d'ordre lexical ou sémantique, en tant qu'introduction dans la langue d'un mot nouveau ou en tant qu'attribution d'un sens inédit à un terme existant[3].

Dans la lexicologie du français postcolonial, Jean Dubois distingue la néologie formelle (création d'un signifiant inédit) de la néologie sémantique (attribution d'un signifié nouveau à un terme existant). Chez Sony Labou Tansi, la néologie relève d'une néologie expressive et péjorative (Rey, 1976; Sablayrolles, 2000). Des formations hybrides comme *mocherie* (sur l'adjectif « moche ») ou « blanconnerie » (combinaison de « blanc », « con » et du suffixe *-rie*) illustrent cette volonté d'inventer des lexèmes capables de traduire l'absurdité du monde totalitaire ainsi que les boissons importées de l'Occident.

2. IDÉOPHONES ET ONOMATOPÉES : ESSAI DE DÉMARCATION

La frontière entre idéophone et onomatopée a longtemps suscité des ambiguïtés typologiques. Toutefois, les travaux récents rassemblés par Kra Kouakou et Manda Djoa (2021) permettent de stabiliser ces notions:

L'onomatopée, elle, est une unité imitative directe du son ou du bruit. Comme le rappelle Ullmann (1952), l'onomatopée reproduit le bruit d'une action ou d'une chose. Kra (2021) précise que

l'onomatopée modifie le procès-verbal en adaptant un son au verbe, fonctionnant dans une relation de motivation nécessaire entre le signe et le référent.

Pour sa part, l'idéophone est défini par Dumestre (1998) comme un «phono-esthème» associant un phonétisme et un sémantisme particuliers, l'idéophone ne se limite pas au bruit acoustique brut; il évoque une perception sensorielle, une idée de couleur, de mouvement, de texture ou un état affectif (Zilberberg, 2006; Kouakou, 2021).

Dans l'univers romanesque de Sony Labou Tansi, l'idéophone (ex. *tchaka-tchaka* dans *L'État honteux* pour traduire un chaos ordonné ou *ngolo-ngolo* pour marquer une instabilité ou encore «faire guili-guili [4]») transcende le simple bruitage pour devenir une catégorie sémantico-pragmatique à part entière.

3. CADRAGE THÉORIQUE

Nous proposons d'utiliser deux théories à savoir la pragmatique et la lexicologie. La pragmatique s'appuie sur l'usage du langage par les locuteurs dans des contextes particuliers. Elle permet d'analyser de manière approfondie la situation concrète où les propos sont émis ou proférés, le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, etc. tout ce dont l'on a besoin pour comprendre ce qui est dit. En effet, pour employer les termes de Françoise Armengaud (2009), «la pragmatique est d'abord une tentative pour répondre à des questions comme celles-ci: Que faisons-nous lorsque nous parlons? Que disons-nous exactement lorsque nous parlons? Pourquoi demandons-nous à notre voisin de table s'il peut passer l'aïoli, alors qu'il est manifeste et flagrant qu'il le peut? Qui parle et avec qui? Qui parle et pour qui? (...) Quels sont les usages du langage? Dans quelle mesure la réalité humaine est-elle déterminée par sa capacité de langage?[5]» Elle poursuit plus loin en disant, parlant des concepts clés de la pragmatique, ce sont: le concept d'acte. « Parler, c'est agir (...) En un sens obvie, c'est par exemple agir sur autrui ». Puis, le concept de contexte c'est-à-dire la situation concrète dont sont issus les propos en un lieu, un temps avec des interlocuteurs dont l'identité est connue. « On s'aperçoit combien le contexte est indispensable lorsqu'on en est privé, par exemple lorsque des propos vous sont rapportés par un

tiers, à l'état isolé; ils deviennent en général ambigus, inappréciables.» Pour finir, la performance, perçue en tant qu'exécution de l'acte en contexte, elle met en exergue la compétence des locuteurs[6].

La lexicologie, plus précisément la morphologie lexicale nous servira à étudier la formation des mots et les procédés de morphologie de formation et de création de nouvelles unités du lexique sur la base de l'existant tant du point de vue de la forme que du sens. En d'autres termes, c'est l'étude de la forme et la construction des mots (dérivation des mots, composition des mots), la structuration interne des mots (unités lexicales). Chomsky et Halle (1973), dans leurs travaux fondés sur la morphologie générative, présentent un modèle fondé sur la combinaison des morphèmes[7].

II. CRÉATION LEXICALE COMME CIMENT DES CATÉGORIES « MARGINALES »

1. MATRICE NÉOLOGIQUE CHEZ SONY LABOU TANSI: MORPHOLOGIE ET DÉRIVATION

La création lexicale chez Sony Labou Tansi obéit à des règles génératives rigoureuses (Chomsky & Halle, 1973). L'auteur opère par dérivation affixale à partir de bases nominales, adjectivales ou verbales usuelles :

1.1. Néologismes à base nominale

L'adjonction de suffixes à des bases nominales produit des unités à forte charge dénotative et connotative:

« Regard » donne « Regardoir » (suffixe -oir, désignant le lieu ou l'instrument de la surveillance).
« Tropical » donne « Tropicalité » (suffixe -ité, désignant chez Tansi la luxuriance ou, par glissement euphémique, l'appareil génital).
« Nul » sert de racine à « Nullard » tandis que « gamin » engendre « gaminages ».
De « Lois », résulte « Légivores » (combinaison avec le suffixe -vore, désignant ceux qui dévorent les lois). « Manno », « mannologue » et de « virgis », dévirgisation.

Pour clore, « enfoiré », en dérivation parasynthétique, engendre « enfoirade ». Toujours par suffixation, de « joue » découle « jouerie ».

1.2. Néologismes à base adjectivale

La dérivation adjectivale participe à la caricature des comportements politiques et sociaux:

«(…), Adam et Hove, il aurait crié au scandale: "Je vous ai gouvernés, messieurs, et voici que vous chiez sur mon cousin de confiance. Quelle mocherie!"» (*Les Yeux du volcan*, p. 40).

Le suffixe *-rie* greffé sur l'adjectif *moche* donne naissance à *mocherie*, concept sociolinguistique désignant l'ensemble des mœurs dégradées d'un régime en décomposition. De même, la dérivation verbale crée des termes comme « perruchoter » (de *perruche*, pour désigner un bavardage stérile) ou « gester » (de *geste*).

Tableau 2. Quelques néologies formées par affixation[8]

Base lexicale	Affixation / composition	Résultat néologique
moche (adj.)	+ -rie (suffixe péjoratif)	mocherie (concept d'abjection)
crétin (nom)	+ démocratie (nom)	crétinocratie (satire politique)
lois / leg (nom)	+ -vore (suffixe)	légivores (destructeurs du droit)

2. « TROPICALITÉS »: NÉOLOGIE SÉMANTIQUE ET POLYSÉMIE CONTEXTUELLE

Au-delà de la néologie formelle, Sony Labou Tansi excelle dans la néologie sémantique, désignée par Georges Ngal et Arlette Chemain sous le terme de tropicalités. Il s'agit d'un usage détourné et polysémique du lexique français sous la pression des réalités sociolinguistiques congolaises (Kikongo, Lingala):

C'est ainsi que « Bureau » ne désigne plus le lieu de travail administratif, mais la maîtresse ou la deuxième épouse clandestine. « Match le soir » renvoie à la relation sexuelle vespérale. L'expression

usuelle du français du Congo « Fatiguer les chiffres » signifie surfacturer ou falsifier la comptabilité publique (*La Vie et demie*, p. 34). Pour finir, « Faire la chose-là » renvoie au calque structural du lingala *kosala likambo wana*.

Comme le souligne Jean-Michel Dévesa, l'écrivain recourt à la *translation*: des images, proverbes et métaphores issus du substrat africain sont injectés dans le français pour lui donner un souffle nouveau[9].

3. FRONTIÈRES ET POROSITÉ ENTRE IDÉOPHONES ET ONOMATOPÉES DANS LE TEXTE SONYEN

Dans le récit sonyen, l'onomatopée et l'idéophone quittent leur statut d'interjections marginales pour devenir des moteurs d'oralité feinte et de dramatisation.

Sony Labou Tansi exploite la réduplication et l'allongement vocalique, procédés morphologiques décrits par Kra (2021) et Kouakou (2021) dans les langues Niger-Congo:

À titre illustratif, « mamanger » renvoie à une composition par réduplication et télescopage entre *maman* et *manger*, exprimant avec ironie l'infantilisation ou l'action de manger de manière indécente:
«(...) pas de connerie de mamanger avec les mains à l'invitation officielle (...) pas de connerie de te servir comme une chienne...» (*L'État honteux*, pp. 39-40).
«Bui-buit» est une onomatopée bruitée reproduisant le déplacement lourd d'un corps grotesque.
«*Tchaka-tchaka*»/ «*Ngolo-ngolo*», quant à eux, sont des idéophones de mouvement et de désordre, où le signifiant mime l'instabilité psychique et politique des potentats africains (*L'État honteux*).

III. ENJEUX ESTHÉTIQUES, PRAGMATIQUES ET SOCIOLINGUISTIQUES

Tableau 3. Enjeux esthétiques, pragmatiques et sociolinguistiques du discours sonyen[10]

ENJEUX DU DISCOURS SONYEN		
Esthétique de la démesure	**Pragmatique et décentration**	**Souveraineté énonciative**
– Poétique du grotesque – Grossissement mimétique – Violence phono-esthétique	– Performance en contexte – Inscription du substrat oral – Écho de l'oralité	– Subversion du français normatif – Dépassement de l'insécurité linguistique

1. ESTHÉTIQUE DU GROTESQUE ET DU GROSSISSEMENT MIMÉTIQUE

L'usage combiné des néologismes et des catégories mimétiques participe d'une esthétique du débordement (Barthes, 1973). En créant des mots comme « crétinocratie » (*La Vie et demie*) ou « cocufixion » (fusion de *cocuage* et *crucifixion* dans *Le Commencement des douleurs*, p. 85), Sony Labou Tansi met en scène un théâtre du monde où le pouvoir politique, entre autres, est ridiculisé par la matière verbale.

Les idéophones et onomatopées réintroduisent le corps, la sensation brute et la violence physique au sein du texte écrit. Le rythme saccadé des formes réduplicatives (*katakata*) crée une atmosphère de panique et d'urgence, reflétant la précarité des existences sous la dictature.

2. DISCOURS RAPPORTÉ ET POLYPHONIE

Sur le plan pragmatique (Armengaud, 2009), la prolifération des formes marginales s'observe prioritairement dans les zones de discours rapporté et de représentation de la parole autre.

Sony Labou Tansi distribue ces écarts à l'ensemble de ses personnages (tyrans, femmes, peuple, enfants). En faisant parler le

président Guide Providentiel ou les citoyens dans une langue truffée de néologismes et d'onomatopées, l'auteur réalise un double acte pragmatique:

Il s'agit avant tout d'un acte de dénonciation. En effet, il met à nu la vulgarité et l'irrationnel des élites dirigeantes. Ensuite, c'est un acte d'authentification. Il inscrit le texte dans l'espace énonciatif africain où la parole est indissociable de la performance oratoire, du geste et du son.

3. DE L'INSÉCURITÉ À LA SOUVERAINETÉ LINGUISTIQUE

L'entreprise de Sony Labou Tansi constitue une réponse politique au sentiment d'insécurité linguistique qui touche fréquemment les locuteurs francophones du Sud. Au lieu de se conformer craintivement au dictionnaire académique, l'écrivain s'approprie le français, le brutalise et le plie aux exigences de son imaginaire pour se dire, pour dire le monde.

Par la création de réalités lexicales nouvelles, il passe d'une posture de subordonné linguistique à celle de producteur souverain de normes lexicales et littéraires. Le lecteur, qu'il soit africain ou occidental, se trouve ainsi « dépaysé par une langue à plusieurs niveaux irréguliers volontairement », contraint d'apprendre le code sonyen pour accéder au sens.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse lexicologique, pragmatique et sociolinguistique, il apparaît clairement que la néologie, les idéophones et les onomatopées ne constituent nullement des ornements gratuits ou des scories stylistiques dans l'œuvre de Sony Labou Tansi. Reléguées au rang de « catégories marginales » par la grammaire traditionnelle, ces unités linguistiques sont promues par l'auteur au centre de son dispositif romanesque. Elles lui permettent:
De déconstruire le carcan du français normatif pour inventer une langue écrite irriguée par l'oralité africaine,
De forger des concepts métaphoriques (*crétinocratie*, *mocherie*, *légivores*) capables de nombrer l'inqualifiable violence des régimes postcoloniaux,

D'instaurer une véritable souveraineté énonciative, où la création lexicale devient un acte de résistance politique et d'émancipation culturelle.

En réhabilitant le pouvoir évocateur des sons et la créativité morphologique, Sony Labou Tansi démontre que les marges du lexique sont le lieu privilégié où se régénère la vitalité des langues.

Notes

1. Cette synthèse est proposée par une intelligence artificielle.
2. Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 244.
3. Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, 5e édition, Clamecy, Bréal, 2018, p. 187.
4. Jean-Michel Dévesa, *Sony Labou Tansi, écrivain de la honte et des rives du fleuve Kongo*, p. 239.
5. https://shs.cairn.info/la-pragmatique--9782130564003-page-3?lang=fr, consulté le 12 février 2025 à 14h58.
6. Ainsi, la pragmatique est le prolongement de la linguistique de Benveniste; la distinction phare se situe entre ce qui est dit (énoncé) et l'acte de dire (énonciation).
7. Chomsky Noam et Halle Morris, *Principes de phonologie générative*, Paris, Seuil, 1973.
8. Nous les proposons; le résultat néologique a été suggéré par une intelligence artificielle.
9. Jean-Michel Dévesa, *Sony Labou Tansi, écrivain de la honte et des rives du fleuve Kongo*, p. 239.
10. Intelligence artificielle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Corpus

LABOU Tansi Sony, 1979. *La Vie et demie*, Seuil, Paris.
LABOU Tansi Sony, 1981. *L'État honteux*, Seuil, Paris.
LABOU Tansi Sony, 1983. *L'Ante-peuple*, Seuil, Paris.

LABOU Tansi Sony, 1985, 1994. *Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez*, Seuil, Paris.
LABOU Tansi Sony, 1988. *Les Yeux du volcan*, Seuil, Paris.
LABOU Tansi Sony, 1995. *Le Commencement des douleurs*, Seuil, Paris.

Ouvrages théoriques et autres

ARMENGAUD Françoise, 2009. *La pragmatique*, Presses Universitaires de France (Coll. « Que sais-je ? »), Paris.
AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, Paris.
BARTHES Roland, 1973. *Le plaisir du texte*, Éditions du Seuil, Paris.
BOURDIEU Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.
CHOMSKY Noam et Halle Morris, 1973. *Principes de phonologie générative*, Éditions du Seuil, Paris.
DUBOIS Jean et al., 2002. *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
DUMESTRE Gérard, 1998. « Les idéophones : le cas du bambara ». *Faits de Langues*, n° 11-12, pp. 321-333.
KOUAKOU Koffi Joël et N'guessan Konan Bertiel, « Redoublement et réduplication des onomatopées baoulé » In KRA Kouakou Appoh Enoc et MANDA Djoa Johnson (dir.), *Au cœur de l'onomatopée*. 2021, pp. 51-72, L'Harmattan, Paris.
KOUAKOU Kouakou Koffi Joël « Onomatopées et idéophones en baoulé : aspects syntaxiques ». *In* E. Kra & J. Manda (dir.), *Au cœur de l'onomatopée*, 2021, pp. 73-94, L'Harmattan, Paris.
KRA Kouakou Appoh Enoc MANDA Djoa Johnson (dir.) *Au cœur de l'onomatopée*, Paris, L'Harmattan (Coll. « Études africaines »), 2021, L'Harmattan, Paris.
KRA Kouakou Appoh Enoc, « L'onomatopée en koulango : aperçu linguistique ». *In* E. Kra & J. Manda (dir.), *Au cœur de l'onomatopée*, 2021, pp. 19-50, L'Harmattan, Paris.
MESCHONNIC Henri, 1982.*Critique du rythme. Anthropologie du langage*, Verdier, Paris.

SABLAYROLLES Jean-François, 2000. *La néologie en français contemporain*, Honoré Champion, Paris.
ZILBERBERG Claude, 2006. *Éléments de grammaire tensive*, PULIM, Limoges.